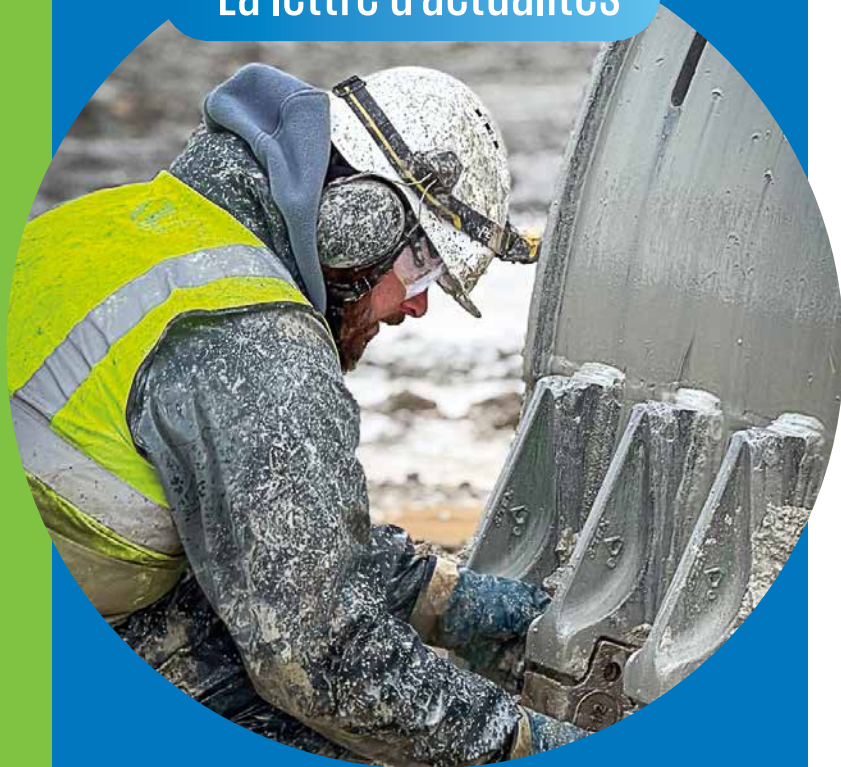




N°11 – MAI 2026

MON CANAL

La lettre d'actualités



EN CE MOMENT DANS LE COMPIÉGNOIS – NOYONNAIS



PRÈS DE 300 000 HEURES

d'insertion prévues dans le marché de creusement du Canal sur le secteur 1



JEUDI 11 JUIN 2026

Randonnée à Noyon au bord du canal du Nord



2 103 AMPHIBIENS PRÉSERVÉS

depuis 2022 lors des pêches de sauvegarde du Compiégnois

Restons connectés

compiégnois.noyonnais@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr



UNE DYNAMIQUE ENGAGÉE

L'année 2026 marque un tournant pour la construction du Canal, avec le démarrage du marché principal qui engage la construction des 18 premiers kilomètres sur le Compiégnois et le déploiement de nouveaux chantiers sur le Noyonnais. Une avancée majeure, qui inscrit résolument le Canal Seine-Nord Europe dans sa phase d'exécution, également matérialisée par l'attribution récente du marché de conception réalisation du Pont-Canal de la Somme.

Tandis que les travaux de l'écluse du secteur 1 se poursuivent à bon rythme et que les emprises des futurs ponts se libèrent, cette prochaine période sera marquée par l'installation des entreprises de terrassement dans le Compiégnois.

Côté Noyonnais, les chantiers s'étendent, annonçant une activité soutenue dans les mois à venir et déjà des opportunités pour l'emploi et le développement économique local. Les travaux de l'écluse de Noyon sont en préparation et les adaptations de circulation qui les accompagnent sont définies en lien étroit avec les acteurs du territoire pour concilier l'avancée des travaux et les déplacements quotidiens.

Comme pour toute grande réalisation, cette phase de transformation peut entraîner des contraintes temporaires, inévitables pour construire les aménagements de demain. L'ampleur des opérations appelle à la vigilance de tous : la sécurité et la prévention sont des priorités absolues pour la Société du Canal Seine-Nord Europe.

Pour présenter ces opérations, nous viendrons à votre rencontre à partir de cet été, lors de réunions d'information et d'événements comme le Pardon de la Batellerie à Longueil-Anneil ou le marché aux Fruits rouges de Noyon.

Plus que jamais mobilisés pour vous informer au fil des chantiers et conscients des désagréments qu'ils peuvent occasionner, nous comptons sur votre adhésion pour réussir, ensemble, la réalisation du Canal sur notre territoire !

Lyna Pobeda,
Directrice du territoire Compiégnois – Noyonnais

La Société du Canal Seine-Nord Europe est le maître d'ouvrage du projet. Établissement Public Local, elle est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et avec le soutien de l'Union européenne.

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

CHANTIERS DU NOYONNAIS : DES CIRCULATIONS ADAPTÉES

À partir de l'été 2026, les premiers chantiers du Canal Seine-Nord Europe sur le secteur 2 se déploient autour de Noyon. Pour accompagner ces travaux, des adaptations de circulation, sont mises en place afin de garantir la continuité des déplacements pour tous et en toute sécurité.

À Noyon, après les travaux préparatoires, la construction de la future écluse se précise. Dès cet été*, le démarrage des terrassements – qui consistent à préparer le terrain avant la mise en place des fondations – entraînera la fermeture de la route de Montdidier (RD938), entre le pont du canal du Nord et l'accès au Maigremont, pour toute la durée du chantier.

Pour maintenir les déplacements, un itinéraire de déviation est mis en place et les cheminements piétons et cyclistes sont maintenus pour permettre l'accès à la zone commerciale depuis Larbroye – voir plan.

À Vauchelles et Porquéricourt, le franchissement du futur Canal nécessite le décalage de la route de Roye et la construction d'un nouveau pont. Une déviation temporaire de la rocade ouest de Noyon est donc aménagée à partir de la rentrée 2026* afin de maintenir le contournement de la ville de Noyon durant les travaux.

Ces premières adaptations, établies en lien étroit avec les collectivités, visent à limiter les perturbations. Elles se poursuivront au fil



des chantiers et feront l'objet d'informations régulières avant et pendant les travaux.

Pour votre sécurité et celle des équipes, respectez la signalisation en place et restez attentif aux conditions de circulation.

Une animation présentant l'évolution des aménagements dans ce secteur est disponible en scannant le QR code en bas de page.

* Dates données à titre indicatif et susceptibles d'évoluer en fonction de l'attribution des marchés, des conditions météorologiques ou des aléas de chantier.



Découvrez en images :
LES CIRCULATIONS AUTOUR
DE NOYON PENDANT
LES TRAVAUX DU CANAL



UNE ÉCLUSE SE DESSINE

Sur les communes de Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt, le chantier de la première écluse du Canal avance. Après la construction de l'enceinte étanche de l'ouvrage, place au creusement !

Depuis mi-mars, le chantier est en cours de terrassement, c'est-à-dire que le volume intérieur de l'ouvrage est creusé, en commençant par le sas central. L'opération s'effectue par étapes. Une première avancée permet de mettre en place des appuis provisoires, les butons, pour soutenir les parois. Le creusement se poursuit jusqu'à près de 12 mètres, à l'aide de pelles et chargeurs descendus au fond du sas, tandis que les terres sont remontées grâce à une pelle télescopique.

Pour travailler hors d'eau, un dispositif de pompage extrait en continu l'eau de la nappe et la redirige vers un bassin de filtration, d'où elle retourne progressivement dans le sol.

Une fois le fond du sas atteint, une première couche de « béton de propreté » est coulée pour permettre aux compagnons de travailler, jusqu'à la réalisation du plancher définitif de l'écluse.

Sur ce chantier mobilisant jusqu'à 160 compagnons, environ 75 % des 27 800 tonnes de déblais excavés sont évacuées par voie fluviale afin de limiter la circulation de camions.

Et pour suivre l'avancement des travaux, un belvédère accessible au public, situé le long du chemin de halage du canal latéral à l'Oise, permet aux promeneurs d'observer le chantier.

DE PREMIERS PONTS DÉMONTÉS

L'entreprise Renard SAS, basée dans le Nord, a débuté au printemps la déconstruction de quatre ponts du secteur 1, sur la voie communale Thourotte – Montmacq, la RD 40 à Ribécourt-Dreslincourt, la RD 608 et la ruelle Mélique à Pimprez.

Ces opérations suivent des méthodes précises. Les ouvrages sont allégés, puis leur tablier* est démonté. Selon leur taille, ils sont déconstruits sur site ou transportés par voie fluviale jusqu'aux quais de Pimprez ou de Ribécourt-Dreslincourt pour être démantelés. Les matériaux issus des démolitions sont ensuite triés et valorisés.

Cette phase ouvre la voie à la construction de sept nouveaux ouvrages dans le cadre du marché TOARC**.

* Plateforme horizontale qui supporte la charge du trafic.
** Terrassements, Ouvrages d'Art et Rétablissements de Communication.

UN QUAI TRAVAUX À CATIGNY

Situé en rive droite du canal du Nord, sur les communes de Campagne et de Catigny, le chantier du futur quai débutera à la suite des travaux préparatoires.

Cet ouvrage, long de 200 mètres, sera en construction jusque début 2027*. Il sera réalisé par un groupement d'entreprises dont le mandataire est CHARIER Génie Civil et qui comprend également la STAG (groupe Lhotellier), basée dans la Somme.

Les premières opérations consistent à installer des palplanches, de longs profilés en acier enfoncés dans le sol, pour former un rideau participant à l'étanchéité du canal.

Pendant les travaux, des adaptations de circulation sont mises en place pour garantir la sécurité de tous : limitation de vitesse des bateaux sur le canal du Nord et des usagers sur la départementale 39.

Trois des cinq quais travaux prévus dans l'Oise sont déjà achevés. Comme les autres, celui de Catigny jouera un rôle clé en facilitant l'acheminement des matériaux par voie d'eau, afin de limiter le trafic routier lors des chantiers principaux.

* Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.



© A.-C. Barbier / SCSNE

SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la signalisation des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux entrées et sorties de camions.
- Utilisez les voies et chemins réservés à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants

Une remarque sur nos chantiers, Une question sur le projet ? Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr



© O. et J.-C. Hecquet / SCSNE

LE CANAL AVANCE

UN MARCHÉ CLÉ POUR LE SECTEUR 1

Le creusement du Canal Seine-Nord Europe est lancé entre Compiègne et Passel. Le 15 avril 2026, le marché principal des travaux du secteur 1 a été notifié. Sous l'acronyme « TOARC » pour Terrassements, Ouvrages d'Art et Rétablissements de Communication, il porte les premières grandes opérations de terrassement des 107 km du futur Canal.

Pour réaliser les premiers 18 km du Canal, le marché du TOARC du secteur 1 a été notifié. Il est confié au groupement Spie Batignolles (mandataire), NGE et Besix, et consiste à construire deux biefs* et sept ponts ainsi qu'à rétablir les routes ou cours d'eau interceptés par le tracé entre Compiègne et Passel. Le chantier durera 44 mois après la phase de préparation. Le montant total de ce contrat est de 662 millions d'euros HT et mobilisera en pointe plus de 400 personnes, avec à la clé près de 300 000 heures d'insertion.

Cette notification est structurante dans la réalisation du Canal sur le territoire. Elle sera suivie en 2027 par un marché TOARC sur le Noyonnais où la dynamique s'intensifie également. Depuis 2025, les consultations sont lancées pour attribuer l'ensemble des marchés TOARC du Canal Seine-Nord Europe. Ces procédures permettront d'engager les grands travaux du Canal sur la suite du tracé.

*Portion d'un canal entre 2 écluses.

FEU VERT POUR LA CONSTRUCTION DU PONT FERROVIAIRE À PONT-L'ÉVÊQUE

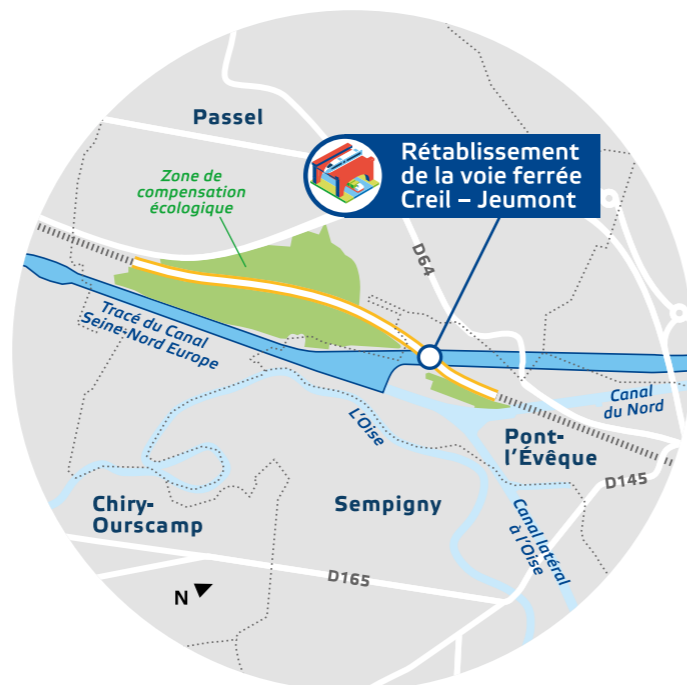
L'arrêté d'autorisation environnementale a été obtenu pour la réalisation du franchissement du futur Canal Seine-Nord Europe par la ligne ferroviaire Creil – Jeumont, à Passel et Pont-l'Évêque. Cette décision permet à la SNCF d'engager la phase de construction du pont, avec un démarrage des travaux prévu à l'été 2026.

Le projet prévoit la réalisation d'un nouveau pont ferroviaire et la création de 2 200 m de voies ferrées. Cet aménagement vise à franchir le futur Canal en assurant la continuité de la circulation des trains reliant Paris, Noyon et Saint-Quentin.

Les travaux, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau, sont prévus sur 32 mois et comprendront la préparation du site, les terrassements nécessaires à la création de la nouvelle plateforme ferroviaire, puis la construction de l'ouvrage.

Pendant les travaux, la circulation ferroviaire sera maintenue sur la ligne actuelle. Le raccordement au réseau existant ne nécessitera qu'une interruption limitée à 8 jours, durant laquelle des moyens de transport de substitution seront organisés par SNCF.

L'ancienne section de voie sera ensuite démontée et le site fera l'objet d'une remise en état paysagère et environnementale.



2 BIEFS
ENTRE COMPIÈGNE ET PASSEL
8,5 KM entre Compiègne et l'écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt
10,1 KM entre l'écluse et Passel



5 FRANCHISSEMENTS ROUTIERS
soit 7 ponts au total



2 AVANTS-PORTS
de l'écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt avec 2 postes d'attente



2 ARRIÈRES-QUAIS
à Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez



1 DÉVERSOIR ET 5 SIPHONS

FOCUS TRAVAUX

DEMAIN, LE CANAL DANS LE COMPIÉGNOIS

Creusement du tracé, rétablissement des routes et construction d'ouvrages : le marché TOARC du secteur 1 regroupe les principaux travaux du Canal Seine-Nord Europe entre Compiègne et Passel. Tour d'horizon des principales opérations à venir.

Ces travaux portent sur la réalisation des biefs, c'est-à-dire les portions du futur Canal situées en amont et en aval de l'écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt. Les opérations comprennent notamment le creusement du chenal, l'étanchéité de l'ouvrage et l'aménagement de 12 km de berges lagunées ou humides.

Pour permettre l'insertion du Canal, plusieurs aménagements sont nécessaires, comme des rescindements de l'Oise à Pimprez ou Le Plessis-Brion. Ceux-ci consistent à remodeler localement le tracé de la rivière pour libérer l'espace nécessaire au Canal. L'aménagement des confluences est également prévu, ainsi que la réalisation d'ouvrages hydrauliques tel que le déversoir de Pimprez ou plusieurs siphons pour permettre le passage des cours d'eau sous le Canal.

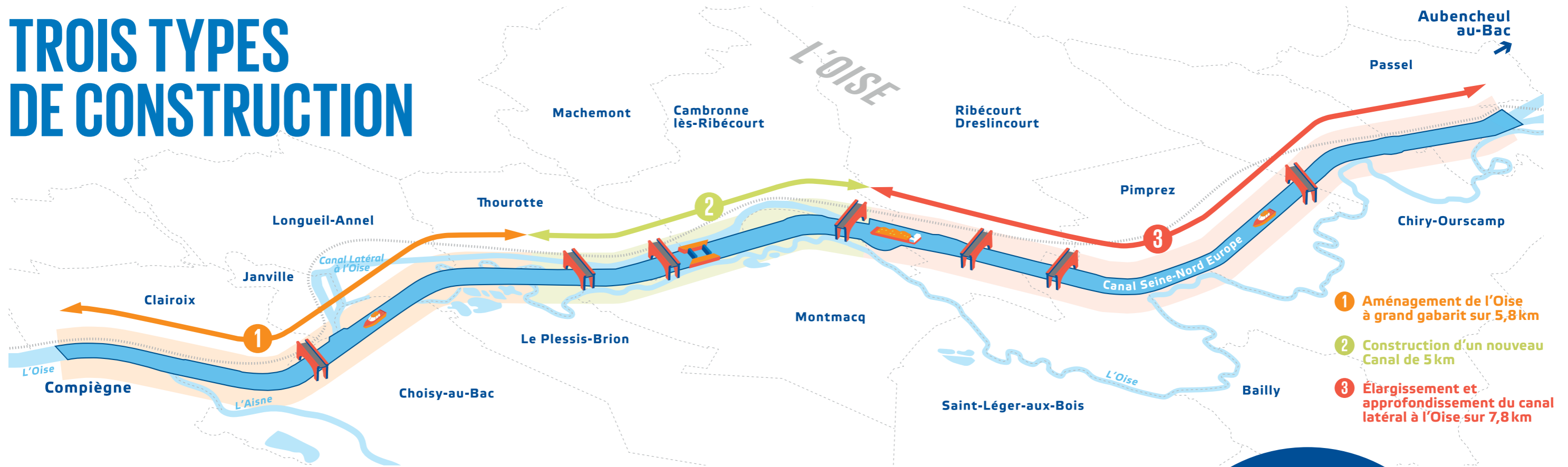
Le projet prévoit aussi le rétablissement de cinq franchissements routiers, grâce à la construction de quatre ponts sur les RD 81, RD 15, RD 40 et RD 48 et de trois ponts sur la voie communale Thourotte – Montmacq pour franchir l'Oise, le futur Canal Seine-Nord Europe et le canal latéral à l'Oise. Il prévoit en outre le rétablissement des chemins d'accès aux parcelles agricoles.

Découvrez le Canal de Km en Km entre Compiègne et Passel



© O. et J.-C. Hecquet / SCSNE

TROIS TYPES DE CONSTRUCTION



- 1 Aménagement de l'Oise à grand gabarit sur 5,8 km
- 2 Construction d'un nouveau Canal de 5 km
- 3 Élargissement et approfondissement du canal latéral à l'Oise sur 7,8 km

Sur son premier secteur, le Canal Seine-Nord Europe se compose de deux biefs – ou parties de Canal – de part et d'autre de l'écluse de Montmacq Cambronne-lès-Ribécourt. Trois méthodes de réalisation sont utilisées sur le tracé qui aménage la rivière Oise jusqu'à Le Plessis-Brion, se superpose au canal latéral à l'Oise (CLO) après Cambronne-lès-Ribécourt et s'insère entre les deux voies d'eau au sein d'une partie centrale à créer.

1 Aménager la rivière Oise

Entre Compiègne et Le Plessis-Brion, le Canal emprunte et façonne le lit de l'Oise. Les travaux consistent à prolonger l'élargissement, l'approfondissement et la canalisation de la rivière pour permettre la navigation de bateaux à grand gabarit. Les méandres existants tels que les boucles du Muid ou des Ageux sont conservés et deviennent des aménagements environnementaux ou annexes hydrauliques du futur Canal. La confluence avec l'Aisne est également réaménagée afin de permettre le passage des bateaux d'une rivière à l'autre. À Le Plessis-Brion, la connexion entre le CSNE et l'Oise est aussi aménagée.



2 Créer un nouveau Canal

Entre Le Plessis-Brion et Montmacq, le Canal est entièrement créé dans une cuvette spécifique, indépendante de l'Oise et du canal latéral à l'Oise. Pour faire place à ce nouveau chenal, au niveau de Montmacq, le lit de la rivière a été déplacé vers l'est entre 2022 et 2025.

Plus au nord, entre l'écluse et Ribécourt-Dreslincourt, le Canal est réalisé en remblai, c'est-à-dire entre deux talus étanches. Cette technique permet de renforcer la résistance du bief aux crues tout en préservant la nappe alluviale et les milieux naturels environnants.

3 Adapter une voie d'eau existante

Après Ribécourt-Dreslincourt, le tracé rejoint le canal latéral à l'Oise. La voie navigable est alors élargie et approfondie afin de répondre aux dimensions d'un canal capable d'accueillir des bateaux de transport de marchandises de grande capacité.

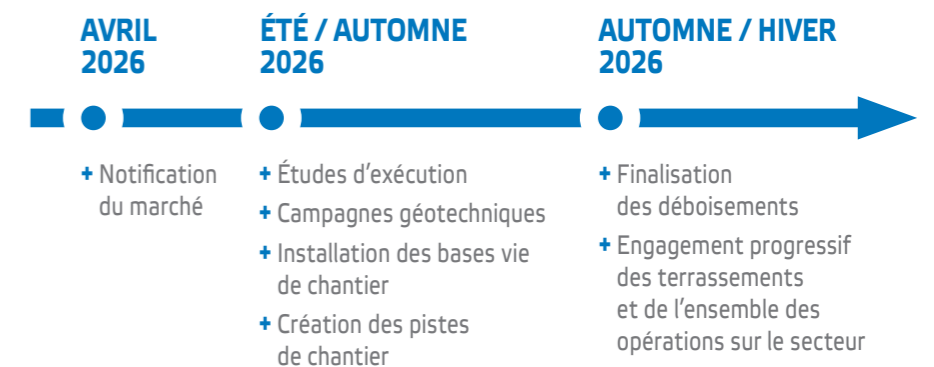
Les berges sont renforcées et rendues étanches grâce à un dispositif spécifique pour garantir la stabilité de l'ouvrage en limitant l'érosion liée au passage des bateaux.

Les circulations fluviales sur le CLO sont maintenues en alternance pendant la durée des travaux qui seront réalisés par demi-chenal.

Le saviez-vous ?

Les travaux du secteur 1 sont découpés en près de 20 tronçons. On pourrait imaginer une construction linéaire, depuis Compiègne jusqu'à Passel... En réalité, plusieurs portions sont réalisées en parallèle, puis progressivement raccordées entre elles. Une organisation rigoureuse, qui illustre la précision du phasage du chantier et l'importance de sa préparation.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?



LA VALORISATION DES DÉBLAIS DU CHANTIER



© O. et J.-C. Hecquet / SCSNE

LA VOIE D'EAU AU SERVICE DU CHANTIER

Pour réduire l'empreinte environnementale et les nuisances pour les riverains, la SCSNE favorise le report modal. Le marché TOARC prévoit ainsi, à terme, plus de 3,2 millions de tonnes de matériaux transportées par le fluvial et le fer, soit plus de 120 000 camions évités sur les routes.

La construction du Canal Seine-Nord Europe génère des volumes de terre excavées, dites déblais. Sur le secteur 1, environ 9,4 millions de m³ de matériaux sont ainsi déplacés lors des travaux.

La majeure partie est réutilisée directement sur le chantier, limitant à la fois les mouvements et le besoin de ressources externes. Près de 5,2 millions de m³ serviront notamment à réaliser les remblais, les talus des ponts ou des zones de compensation environnementale par exemple, par comblement de certains délaissés de l'Oise ou d'anciennes gravières artificielles pour réhabiliter des zones humides.

Le reste des déblais fait l'objet de différentes formes de valorisation : production

de granulats pour le génie civil ou la construction de route, comblement de carrières en fin d'exploitation ou contribution à des projets publics d'aménagement à proximité du Canal.

Cette gestion des déblais et des approvisionnements du chantier s'inscrit dans une politique globale de la Société du Canal Seine-Nord Europe, visant à optimiser les mouvements de terres de façon sécurisée, rationnelle, économe et respectueuse de l'environnement.

Qu'entend-on par sites de dépôt ?

Ce sont des espaces situés à proximité du Canal où sont déposées des terres excavées. Leurs implantations sont règlementées

et évitent les effets sur l'environnement, les zones sensibles, les inondations ou l'agriculture.

Les dépôts peuvent être permanents ou provisoires. Les dépôts permanents restitués à l'agriculture sont modelés en pente douce et leur constitution suit un protocole strict, sous le contrôle de la chambre d'agriculture, pour garantir leur bonne exploitation future. Les dépôts provisoires servent, eux, de casiers de stockage et de séchage des terres excavées, avant leur réemploi sur le chantier ou leur évacuation vers d'autres usages. Là encore, des protocoles encadrés garantissent une remise en état du site après les travaux.

Prochainement, un nouveau dispositif gratuit d'Info Travaux

informe, par SMS, les riverains les plus proches des chantiers actifs du Canal, afin de les prévenir rapidement des éventuelles perturbations près de chez eux. Infos à venir. Et pour tous, pour suivre l'avancée des travaux dans votre commune, abonnez-vous à la newsletter du Compiégnois - Noyonnais sur : canal-seine-nord-europe.fr



à Longueil-Annel (au sud des boucles du Muids en rive droite du futur Canal), ou encore à Chiry-Ourscamp pour combler les anciennes gravières. Ces solutions permettent de gérer les déblais au plus près du chantier, tout en favorisant leur réemploi ou leur valorisation.

* Données susceptibles d'évoluer selon les études d'exécution du marché en cours de réalisation.

Nouvelle saison des « Nichoirs du Canal »!

Lancée en 2022, l'opération se conclut pour les 600 participants volontaires du Compiégnois et se poursuit dans le Noyonnais. Ne manquez pas de nous adresser vos observations ! Et particularité cette saison : des nichoirs ont été installés sous le pont de la RD 40 bis, une implantation inédite sur un ouvrage du Canal !



© D. Riquier

Les filets de protection, jaunes, rouges ou verts, visibles aux abords des chantiers du Canal, se déploient dans le Noyonnais. Ils font partie des mesures environnementales mises en place pour protéger la faune et la flore pendant les travaux.



Consultez l'actualité dédiée en ligne

Cet été, venez rencontrer les équipes de la SCSNE.

Le 11 juin, participez à une randonnée le long du canal du Nord à Noyon pour découvrir les futurs aménagements du Canal dans le Noyonnais. Retrouvez-nous également au Pardon de la Batellerie à Longueil-Annel et au Marché aux Fruits rouges de Noyon le 5 juillet. Infos sur canal-seine-nord-europe.fr

SUR LES TRACES DU PASSÉ

Du 3 mars au 30 avril, la Maison du Canal de Compiègne a accueilli une exposition consacrée aux Vestiges archéologiques de l'Oise découverts lors des diagnostics et fouilles réalisés avant la construction du Canal Seine-Nord Europe. Conçue en partenariat avec le Service régional de l'archéologie (SRA), l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et le Service départemental d'archéologie de l'Oise (SDAO), elle a mis en lumière les rôles et missions de chacun autour des travaux du Canal.

Au fil de l'exposition, partenaires et équipes de terrain se sont mobilisés pour animer des temps forts ouverts à tous : rencontres avec des archéologues, échanges autour des découvertes et des métiers, animations et ateliers pédagogiques proposés aux plus jeunes pendant les vacances...

Une exposition qui a permis à tous de « déterrer » un peu l'histoire du territoire !



© SCSNE



Découvrez l'exposition en ligne



DÉMARCHE GRAND CHANTIER CANAL SEINE-NORD EUROPE

LE CANAL, UN LEVIER POUR L'EMPLOI LOCAL

Avec la montée en puissance des travaux, le Canal Seine-Nord Europe représente une véritable opportunité pour l'emploi sur le territoire à travers une démarche Grand Chantier, copilotée par la Région Haut-de-France et la préfecture de Région. Elle se traduit, par exemple, par l'intégration de clauses spécifiques et obligatoires dans les marchés publics pour favoriser

l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi qui peuvent ainsi se former aux métiers du Canal.

Concrètement, les entreprises doivent attribuer une part des heures de travail à des jeunes de moins de 26 ans sans qualification ou sans emploi, des allocataires du RSA, des demandeurs d'emploi de longue durée ou encore des travailleurs handicapés.

Et les résultats sont déjà visibles ! Sur le seul marché du rescindement de l'Oise à Montmacq désormais achevé, le bilan est de plus de 53 300 heures d'insertion réalisées, soit 132 % de l'objectif initial. Soixante-deux personnes ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif, notamment sur des postes de manœuvre, assistant technique ou administratif et ingénieur BTP, illustrant la diversité des parcours proposés.



© SCSNE

PRÉVENIR LES RISQUES, PROTÉGER LES ÉQUIPES

**4 QUESTIONS À
REGNAULT JEAN NDAME MPONDO,
COORDONNATEUR SÉCURITÉ ET PROTECTION
DE LA SANTÉ (CSPS) CHEZ QUALICONSULT**



© O. et J.-C. Hecquet / SCSNE

Pouvez-vous nous présenter votre rôle de CSPS sur le secteur 1 du Canal Seine-Nord Europe ?

Le CSPS a pour mission principale de prévenir les accidents liés aux chantiers. J'identifie les risques potentiels engendrés par les travaux et je mets en place des mesures pour les éviter et protéger les intervenants. Je travaille en lien étroit avec la Société du Canal Seine-Nord Europe, la maîtrise d'œuvre et les entreprises travaux. Mon rôle est aussi d'organiser la coactivité entre les entreprises, c'est-à-dire d'éviter qu'elles ne se croisent dans des conditions dangereuses. J'interviens dès la phase de conception pour anticiper les risques, puis en phase travaux pour suivre le chantier, vérifier les dispositifs de sécurité et m'assurer que tout est conforme à la réglementation, notamment au Code du travail, qui encadre l'ensemble de notre mission. Mon objectif est clair : que chacun puisse travailler en sécurité et rentrer chez lui en bonne santé.

Concrètement, comment se traduit votre mission sur le terrain ?

Je suis présent au quotidien pour coordonner les interventions : visites de chantier, réunions avec les entreprises et la maîtrise d'œuvre, mise en place des plans d'installation de chantier... Ces outils définissent, semaines après semaines, les zones de travail, l'organisation des circulations ou encore l'emplacement des engins.

Je veille aussi à la conformité des installations, comme les bases vie, et à l'application de l'ensemble des règles de sécurité. En présence d'une situation estimée dangereuse, je peux demander l'arrêt d'une tâche jusqu'à la mise en place d'une mesure corrective. J'accompagne les équipes pour que le chantier avance dans de bonnes conditions, en conciliant exigences opérationnelles et sécurité.

*Terrassements, ouvrages d'art et rétablissements des communications.

Les travaux du TOARC* vont prochainement démarrer sur le secteur 1. Qu'est-ce que cela implique pour vous ?

Le lancement du TOARC marque une montée en puissance du chantier, avec davantage d'entreprises et d'activités simultanées. Cela renforce les enjeux de coordination et de gestion des risques.

Sur un chantier aussi vaste et évolutif, chaque modification du planning peut avoir un impact sur la sécurité. Mon rôle est donc d'ajuster en continu les dispositifs pour garantir des conditions de travail sûres, malgré la complexité croissante du projet.

« Mon rôle, c'est d'être un facilitateur : faire avancer le chantier tout en garantissant la sécurité de chacun. »

Qu'est-ce qui vous motive dans votre métier et dans ce projet ?

La construction du Canal Seine-Nord Europe est un chantier complexe qui mobilise de nombreux acteurs. Il permet d'acquérir une expérience unique, à la fois sur des ouvrages spécifiques, comme une écluse, que sur un chantier géographiquement étendu.

Ce métier me plaît parce qu'il est concret et demande d'anticiper, d'analyser et de s'adapter en permanence. Mais surtout, c'est un métier qui a du sens. Être CSPS, c'est contribuer à protéger les femmes et les hommes, sur toute la durée du chantier. C'est une responsabilité forte et une vraie fierté au quotidien.

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants

Retrouvez la nouvelle exposition « Mission sécurité » de la Maison du Canal de Compiègne du 16 juin au 1^{er} août 2026.

AU LYCÉE DE RIBÉCOURT, MARES SOUS OBSERVATION

Dans le cadre des mesures environnementales du Canal, la SCSNE développe des aménagements favorables à la biodiversité, notamment des mares. Véritables réservoirs de vie, elles offrent des habitats propices à de nombreuses

espèces, notamment les amphibiens ou les libellules. À Ribécourt-Dreslincourt, deux mares créées dès 2019 par les élèves au sein du lycée horticole font l'objet d'un suivi régulier. Un inventaire mené fin mars par des écologues

a permis d'évaluer leur capacité à accueillir de nouveaux individus déplacés depuis les zones de travaux. À la nuit tombée, les équipes ont sondé les mares et recensé de nombreux tritons palmés en période de reproduction.

Cette opération a également permis d'associer des élèves du lycée, venus observer ce travail de terrain. Une expérience concrète pour ces futurs professionnels du paysage.

Une vingtaine de mares est prévue dans le programme environnemental du Canal, dont une dizaine déjà aménagée dans l'Oise, le Nord et la Somme. Plusieurs, déjà fonctionnelles, montrent des résultats encourageants.



© SCSNE



Découvrez la vidéo : **ON VOUS DIT TOUT SUR LES MARES ÉCOLOGIQUES**

TOUS ACTEURS DE LA PRÉVENTION

Sur le Canal Seine-Nord Europe, la sécurité est une priorité à chaque étape du projet. Elle repose sur une politique de prévention exigeante, de la conception des ouvrages jusqu'à leur exploitation. Anticiper les risques, sécuriser les chantiers et leurs abords, sensibiliser l'ensemble des équipes : cette démarche collective mobilise la SCSNE, ses partenaires* et les entreprises.

En 2024, la signature de la charte « Chantier franchement sûr », élaborée par la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), réaffirme la volonté d'intégrer durablement la santé et la sécurité des salariés au cœur du projet. Dans le même esprit, un partenariat signé en 2023 avec l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) a permis de déployer le **Passeport Prévention Canal**, un outil de sensibilisation obligatoire pour chaque compagnon, qui permet d'identifier les principaux risques du chantier et les bonnes pratiques à adopter.

L'objectif est de partager une culture commune de la sécurité et de prévenir les accidents au quotidien. Usagers, riverains et automobilistes à proximité des chantiers, vous aussi soyez vigilants.

*ARACT (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail), CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail), DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), DGSCGC (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises), DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), FNTP (Fédération nationale des travaux publics), FRTP (Fédération régionale des travaux publics), OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics).



© A.-C. Barbier / SCSNE

+ DE 8 000 PERSONNES

PASSERONT LE PASSEPORT PRÉVENTION CANAL



AILLEURS SUR LE TRACÉ

UN PONT-CANAL POUR FRANCHIR LA SOMME

L'OUVRAGE A TROUVÉ SON CONCEPTEUR-RÉALISATEUR

Après presque trois ans de dialogue compétitif, la Société du Canal Seine-Nord Europe a attribué, en février, le marché de conception-réalisation de l'emblématique Pont-Canal de la Somme au groupement « Canalieau ». Avec Bouygues Travaux Publics comme mandataire, il réunit constructeurs experts des grands projets et acteurs régionaux, dans une approche de maîtrise d'œuvre intégrée associant des ingénieries reconnues avec des architectes et paysagistes de renom.

Long de 1 330 m et large de 45 m, l'ouvrage permettra au Canal de franchir la vallée de la Somme entre Cléry-sur-Somme, Péronne et Biaches. Porté par 34 piles et culminant à près de 30 m, il est pensé comme un équilibre entre eau, paysage et usages. Il sera le plus long pont-canal d'Europe et intégrera mobilités douces et aménagements écologiques. Le démarrage des travaux est prévu fin 2027 et mobilisera jusqu'à 400 compagnons.



© Canalieau - Lavigne Chéron architectes



Découvrez
le Pont-Canal
en vidéo

#LeCanalAvecMoi

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

[in](#) [@](#) [▶](#) www.canal-seine-nord-europe.fr